



Livret d'accueil

Pour nos **testeur·euses d'activité**



Bienvenue à la couveuse Starter

Ton test d'activité est sur le point de commencer !

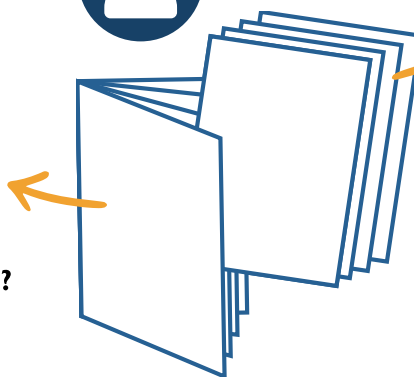
L'aventure commence ! **Pendant les mois ou années à venir, tu vas pouvoir donner vie à ton projet et le tester en toute sécurité.** Pour t'aider tout au long du test, tu vas pouvoir t'appuyer sur :

Toute l'équipe accompagnatrice
Nous sommes là pour t'appuyer, n'hésite surtout pas à faire appel à nous !



Ce livret d'accueil

- **Le test d'activité, comment ça marche ?** Qu'est-ce qu'il permet et ne permet pas ?
- **Comment fonctionne la couveuse ?** Pourquoi on parle de cadre collectif ?
- **Qui sont tes référent·es ?**



Des fiches thématiques

Pour répondre à tes besoins selon l'évolution de ton projet, et classées par thèmes : réglementation, gestion...



Tester ton projet en toute sécurité

Essayer, faire des erreurs

Ton test d'activité va te permettre de mettre en œuvre ton projet d'activité, dans des conditions réversibles et en toute autonomie. C'est **une période d'apprentissage durant laquelle tu as le droit à l'erreur !**

Chacun·e vient avec ses propres attentes, mais d'une manière générale, le test est plutôt destiné aux personnes qui souhaitent prendre leur temps avant de prendre une décision la plus éclairée possible sur le souhait – ou non – de s'installer.

Ne pas rester seul·e face à tes doutes

Ton test se déroulera parfois sous un soleil radieux, parfois sous une pluie battante ! **L'important est de ne pas rester seul·e face aux coups durs, tes doutes et tes questions.** N'hésite surtout pas à nous contacter pour échanger avec nous (voir référent·es p5).



Comment va se passer ton test d'activité ?



Avant de commencer ton test d'activité, tu vas signer un certain nombre de documents qui engagent la couveuse à tes côtés vis-à-vis des partenaires rassemblés autour de ton activité.



C'est quoi un contrat CAPE ?

Quel est ton statut ?

Le Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE) est un contrat de droit commercial qui te **permet de tester ton activité en étant accompagné·e pendant une durée pouvant aller jusqu'à 3 ans.**

Ton contrat CAPE, n'est pas :

- une convention de formation
- une convention de stage
- un contrat de travail

Tu te concentres sur le développement de ton activité, de manière autonome

Ton activité est hébergée fiscalement, socialement, et juridiquement.

Quels ressources sont mobilisables pendant ton test d'activité ?

Pendant ton test d'activité, tu as accès à certaines aides (n'hésite pas à contacter ton référent couveuse pour avoir connaissance des autres financements possibles) :

- **financements des formations professionnelles** : si tu souhaites suivre une formation, elle peut être prise en charge par Vivea si tu démarres ton Plan de Professionnalisation Personnalisé (cas des activités agricoles), mais aussi en partie par ton CPF. Sinon elle sera à tes frais.
- **indemnités journalières (IJ)** d'arrêt maladie et d'arrêt maternité. Si tu te rétribues, tu percevras des IJ à travers ton contrat CAPE, sinon c'est ta sécurité sociale personnelle qui peut te couvrir selon ta situation.

Mais pas à d'autres :

- **aides financières agricoles suivantes** : crédit d'impôt bio, aides à l'installation, PAC, aides à l'investissement, etc.

Quels revenus en contrat CAPE ? Vas-tu perdre tes aides sociales ?

As-tu le droit d'avoir un travail à côté ?

En parallèle de ton contrat Cape, tu peux :

Mais pas à temps plein pendant plus de 6 mois

Avoir un travail à temps partiel

Toucher une rétribution via ton activité en CAPE

Si celle-ci fait assez de bénéfices. La rétribution sera soumise à cotisations sociales et fiscales. **C'est un revenu à déclarer, qui peut avoir un impact sur tes aides sociales.**

Tu peux acquérir de nouveaux droits au chômage, lorsque tu perçois une rétribution dans le cadre de ton activité en CAPE.

Conserver ton accès aux aides sociales

ARE, ASS, RSA, AAH, etc.

Conserver ton statut de demandeur·se d'emploi

Le contrat CAPE ne change rien à ta situation sociale.

Si tu constates un changement, alerte tout de suite ton référent·e Starter !

Que **tu te rétribues ou non grâce à ton activité en CAPE, tu recevras tous les mois un bulletin de rétribution.** Il peut servir de justificatif d'activité qui te permet d'actualiser tes droits pour l'assurance chômage, auprès de France Travail, la CAF ou d'autres organismes sociaux.

Comment vas-tu être accompagné-e, et par qui ?

Être en test implique d'avoir envie d'être un peu entouré-e et surtout d'être accompagné-e ! C'est l'ensemble de ce dispositif qu'on appelle espace-test :



Un-e accompagnateur-ice est à tes côtés dans ton projet

- **Construire le cadre le plus propice** pour que tu puisses avancer dans ta réflexion
- **Si tu testes ton projet chez un-e accueillant-e**, s'assurer que le cadre initialement proposé est respecté, ou proposer de le faire évoluer si de nouveaux besoins émergent en cours de test.
- Ne pas rester seul-e **en cas de difficultés, de coups durs ou de doutes sur ton projet**

Ton contact :



Un-e référent-e de la couveuse Starter t'appuie dans la gestion de ton activité

- **Héberger ton activité** et celle des autres testeur·ses, sous le numéro de SIRET de Starter (tu bénéficies du régime fiscal de la couveuse)
- **S'assurer que ton activité est menée dans de bonnes conditions réglementaires**, juridiques, sociales et fiscales
- **T'appuyer sur la gestion et la comptabilité**
- **Suivre administrativement** le quotidien de ton activité, faire les déclarations obligatoires...

Ton contact :



Un-e tuteur-ice te partage son expérience et son savoir-faire

Une personne expérimentée dans ton domaine d'activité, qui est là pour prendre le temps de t'aiguiller.

- **Partager son expérience**, son savoir-faire
- **Répondre à tes questions techniques**
- **T'aider à développer ton réseau** localement

Ton contact :



Si tu ne testes pas chez toi.

Un-e accueillant-e te met à disposition un lieu

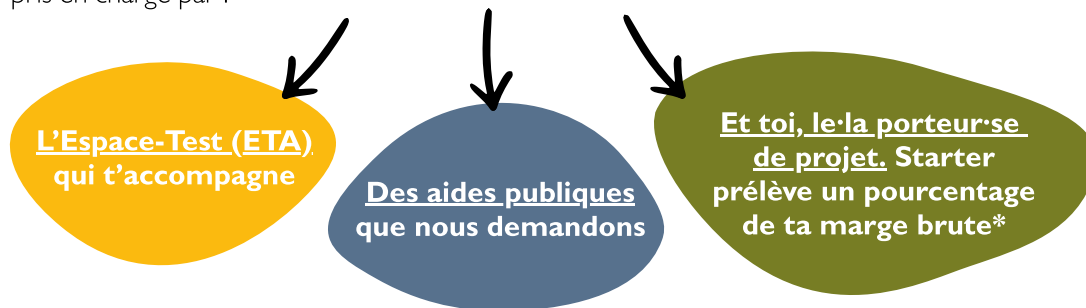
Une convention de mise à disposition est signée entre l'accueillant-e et la couveuse au titre de ton activité, et établie par ton accompagnateur-ice. Il pose à l'écrit les règles qui vous lient (mise à disposition de terrains et de bâtis, d'outils...).

Ton contact :

Le contrat CAPE va-t-il te coûter quelque chose ?



Oui. L'hébergement d'un contrat CAPE coûte environ 3500€ par an à Starter. **Mais nous essayons de rendre ce service accessible au plus grand nombre.** Pour cela, le financement de celui-ci est pris en charge par :



*Avec un plancher minimum et un plafond. Chiffres à demander à ton/ta référent·e Starter

Pendant ton test, tu as besoin d'une pause ou tu as un surplus d'activité : peux-tu embaucher ?

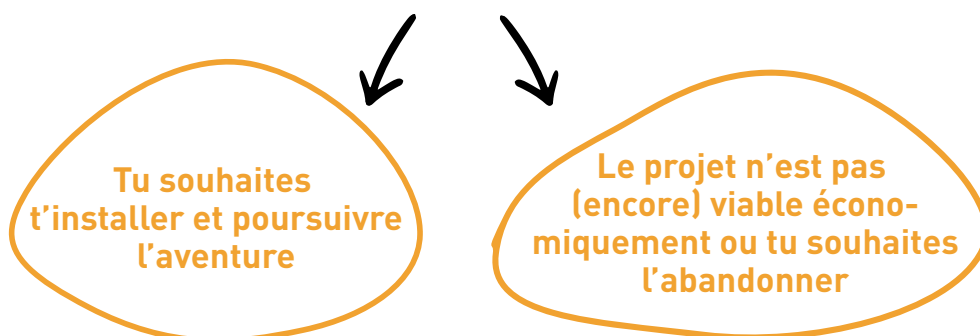
Oui, et nous t'encourageons à le faire si c'est possible pour toi financièrement. **Nous t'aidons à embaucher dans les règles de l'art**, grâce à notre collaboration avec l'association Muses. Elle s'occupe de mettre en œuvre les contrats de travail, gère la paie, les arrêts maladie, etc. Et la personne embauchée devient salariée de Starter.



Quand est-ce que le test d'activité prend fin ? Quelle suite ?

Le contrat CAPE dure jusqu'à 1 an, renouvelable 2 fois. **Sa durée maximale est donc de 3 ans.** Tu peux décider de mettre fin au CAPE en cours de contrat, avec un préavis de 2 mois.

À l'issue du CAPE, nous faisons le bilan. Divers chemins peuvent se dessiner, par exemple :



Ton·ta accompagnateur·ice
t'accompagne dans cette transition.

Cet échec n'est pas une fatalité ! Cette
expérience aura été source d'apprentissages,
d'exploration, et de développement de
nouvelles compétences.

La couveuse Starter



Une association à but non lucratif

Starter est une association à but non lucratif d'envergure régionale, créée en 2019 par une partie des Espaces Tests Agricoles (ETA) d'Auvergne Rhône-Alpes. Elle porte la fonction couveuse du test d'activité pour tous ses adhérents.

L'association se reconnaît dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire, et de l'éducation populaire.



Une gouvernance partagée entre les adhérents et l'équipe salariée

La gouvernance de Starter est partagée entre ses adhérents (des personnes morales faisant partie d'un Espace Test) et son équipe salariée, qui en assure le fonctionnement.

Ce format implique un investissement important en temps pour questionner / affiner / faire évoluer des pratiques lors de rencontres régulières.

Autrement dit, ton ou ta référent·e couveuse ne fait pas « que » s'occuper de ta compta, il ou elle passe aussi du temps à s'investir pour faire vivre l'association et ainsi continuer à rendre ce service accessible au plus grand nombre.

En tant que principal utilisateur·ice du service, n'hésite pas à partager tes besoins ou questionnements qui viendront nourrir nos réflexions.

Un risque que tu prends pour ton activité en CAPE, c'est un risque que tu fais peser sur tout le collectif.

Un cadre collectif

Même hébergée au sein d'une couveuse (même encore plus !), **la réglementation générale s'applique à ton activité et il te faudra donc la suivre** (réglementation du travail, assurances, hygiène, etc). Tout contrôle qui serait insatisfaisant et donnerait lieu à des sanctions ne mettrait pas seulement en défaut ton activité, mais bel et bien celle des autres, hébergées elles aussi par la couveuse, sous un numéro de siret commun !

Nous attirons donc ton attention sur ce point : la couveuse est un outil qui doit rester au service des personnes en test. **À toi de participer à ton niveau à sa préservation en jouant la transparence avec les personnes qui t'accompagnent !**



Tes notes

N'hésite pas à utiliser les pages suivantes pour prendre des notes.



Le mot de l'équipe



Nous espérons que ce petit guide pourra apporter un peu de clarté dans les moments de brouillard. Il s'enrichira sûrement d'autres fiches au fur et à mesure de ton avancée et de ton appropriation. Pour autant, il ne se substitue pas aux échanges précieux que tu pourrais avoir selon les sujets avec tes tuteur·ice, accompagnateur·rice espace test ou référent·e couveuse ! **Être en test, c'est surtout avoir la possibilité de ne pas rester seul·e face à ses questions ou ses inquiétudes, alors profite-en, fais appel à elles et eux !**

